

BATTUES DE CHASSE JANVIER - FEVRIER 2019

DNF Florenville : 061/325.280

Afin de ne pas entraver les battues de chasse et pour permettre une jouissance normale du droit loué, il est prescrit que la circulation, ainsi que toutes les exploitations et vidanges seront interdites le jour des battues.

Communal	Privés	CONSEIL CYNEGETIQUE DE LA MOYENNE SEMOIS - ZOC 3													
		TERRITOIRES	PPA	JANVIER					FEVRIER						
				du 01 au 03	du 04 au 10	du 11 au 17	du 18 au 24	du 25 au 31	du 01 au 07	du 08 au 14	du 15 au 21	du 21 au 28			
x		EPIOUX	Hors Zone		5				25				15		
x		FORET DE CHINY (Chiny - Lacuisine)	H Z	3				21-22							
	x	DOMAINE DE BURNECHAMPS	H Z	3				21-22							
x		FORET DE CHINY (Chiny - Moyen)	Vigilance									9-10		28	
x	x	CHINY PETITS BOIS	V	3					26				16		
x		ST-MEDARD - STRAIMONT - ORGEO	H Z		4					2				23	
x		MUNO : Befaumont - Roche à l'Appel	H Z					19		2	9				
x	x	MUNO petits bois	HZ						26	2				24	
x		SAINTE - CECILE	H Z					20		2					
										3					
x	x	STE CECILE particuliers & hors clôture	H Z		6					3			17		
	x	STE CECILE - FONTENOILLE plaine	H Z								10			24	
	x	DOMAINE DES AMEROIS	H Z					19-20							
	x	Beau tremble Amerois (Van Zuylen)	HZ							4	11		18		
x	x	FROIDS VENTS (affut collectif)	H Z					23			9			23	
x		BOIS COMMUNAL D'AZY + part Daviha	HZ				13			3				24	
x	x	BORGY et particuliers Plaine de Chassenierre et d'Azv	H Z				13			3				24	
x	x	CHAUFFOUR ET CONCILLE	H Z				13			3				24	
x	x	FLORENVILLE Petits Bois	Observ. Renforcée + V				13		27					24	
x	x	MOYEN PLAINE	V	demande dérogation											
Communal	Privés	CONSEIL CYNEGETIQUE DE GAUME - ZOC 2													
		TERRITOIRES	PPA	JANVIER					FEVRIER						
				du 01 au 03	du 04 au 10	du 11 au 17	du 18 au 24	du 25 au 31	du 01 au 07	du 08 au 14	du 15 au 21	du 21 au 28			
x		VILLERS DEVANT ORVAL Communal	Observation Renforcée									1-2-3			
	x	VILLERS DVT ORVAL particuliers + la Soye et communal pie*	O R			11	18						15		
x		CHASSEPIERRE - FONTENOILLE	H Z						27		10			24	
	x	CHASSEPIERRE - FONTENOILLE (hors clôture)	H Z						27		10			24	
	x	Chassepierre Privés (Lecuire)	H Z					19	26		9				
		Fontenoille Grand Hazy - Houthoofd	HZ						26	2				24	
	x	CHASSEPIERRE barrière de Chassepierre (particuliers-Poncin)	H Z				13			3				24	
x		FLORENVILLE AISANCES	O R + H Z								1-2-3				
x	x	FLORENVILLE PLAINE	O R + H Z		5					2				23	
x		IZEL - PIN	O R		5					2				23	
x		MERLANVAUX (Labeye)	O R					19					16	27	
x		LA SOYE - MERLANVAULT (Dams)	O R					19					16	27	
x		ORVAL - Belle Noue (Léonard)	O R		5						10			24	
x		MERLANVAUX (D'Otreppe)	O R		6				27				17		
x		MOHIMONT (Léonard)	O R		5						10			24	
x		WATINSART (Collinet)	O R		5				27				16		
x		Sablionière (Ct Virton)	O R												
Communal	Privés	CONSEIL CYNEGETIQUE D'ANLIER - RULLES - ZOC 3													
		TERRITOIRES	PPA	JANVIER					FEVRIER						
				du 01 au 03	du 04 au 10	du 11 au 17	du 18 au 24	du 25 au 31	du 01 au 07	du 08 au 14	du 15 au 21	du 21 au 28			
x	x	LES BULLES - TERMES + Evêché (Fontinoy)	Vigilance												
x		ROSSIGNOL - BREUVANNE	V						26-27					23	
	x	Rossignol particuliers	V + Tampon												
	x	LES BULLES - TERMES* Particuliers	V + T	demande dérogation											
	x	Croisettes Schélekens (De Spoelbergh G.)	V	demande dérogation											
x		Forêt de Mellier (Ct Habay) - Carmanne													
x		SUXY - FALISEUL	H Z	demande dérogation											
	x	SUXY particuliers	V + H Z	demande dérogation											
x	x	CROISSETTES D'AUBANGE & particuliers	V					19-20					16		
x		CROISSETTES DE LE COURT	V							2	9		16		

à confirmer

CES DONNEES SONT FOURNIES A TITRE INDICATIF ET N'ENGAGENT AUCUNEMENT LA RESPONSABILITE DU DNF.

POUR DES RAISONS DE SECURITE, IL CONVIENT DANS TOUS LES CAS DE SE REFERER AUX AFFICHAGES APPOSES AUX ENTrees DES FORETS ET/OU TERRITOIRES DE CHASSE;

- territoires hors zone PPA
- territoires en zone de vigilance et en zone d'observation renforcée
- territoires en zone d'observation renforcée